

Aux candidats souhaitant réaliser une césure stage et/ou projet personnel et aux étudiants de la césure académique d'un semestre

(Mise à jour le 13 mars 2023)

Vous avez la possibilité d'effectuer une année de césure en 2023-2024 pour enrichir votre CV d'un **stage** ou pour mener à bien **un projet personnel**.

La date limite de candidature est fixée au **9 mai 2023**.

En cours d'année, vous allez aussi candidater en interne pour vos choix de M1 ou M2 (**du 19 avril au 3 mai 2023**). Vous allez être affecté en 2022/23 dans un M1 ou M2 pour un retour l'année suivant votre césure (2024/25). Vous serez informé de la procédure à suivre et vous devrez suivre ces 2 processus de candidature.

Un espace « Césure stage et projet personnel » existe sur Moodle. Vous y trouverez toutes les informations à connaître (témoignages, cadre légal, procédure...).

Pour y accéder via Moodle :

- Moodle => Mes cours en ligne
- Tout en haut, dans la barre de menu : cliquez sur « Service aux étudiants »
- Sélectionner « TSE Mobilité »
- Dans la liste, cliquez sur « césure stage et projet personnel »
- M'inscrire (auto-inscription)

Afin de candidater, vous devez :

1) Passer un entretien pédagogique obligatoire

Les étudiants de L3 et M1 doivent passer un entretien obligatoire avec Mme Bottega ou Mme Alet. Merci de prendre directement rendez-vous auprès d'elles, via un lien pour fixer les rendez-vous, qui vous sera communiqué au mois de Mars sur vos espaces d'informations générales L3 / M1 de Moodle :

- Entretien de motivation **bureau T 230**, ou via zoom si besoin (2^{ème} étage du bâtiment TSE),
 - Les entretiens avec **Mme Bottega** auront lieu **du 3 au 21 avril 2023**
 - lucie.bottega@ut-capitole.fr
 - Les entretiens avec **Mme Alet** auront lieu **du 3 au 21 avril 2023**
 - elodie.alet@ut-capitole.fr

a) Par e-mail : envoyez un descriptif de votre projet, **vosre lettre de motivation**, votre CV.

- b) Pour les étudiants réalisant une césure académique mixte (1 semestre études dans nos universités partenaires + 1 semestre stage ou projet personnel) : envoyez juste un descriptif de votre projet à Mme Bottega ou Mme Alet par email (pas d'entretien, pas de lettre de motivation).

2) Après l'entretien : la lettre de motivation à déposer sur l'espace césure stage / projet personnel

- Déposer votre lettre de motivation en suivant le lien sur l'espace « césure stage et projet personnel » de Moodle. Cette lettre est **obligatoire** et à adresser au Doyen de l'Ecole d'Economie de Toulouse, en français ou en anglais.

- **Etudiants de la césure académique mixte (1 semestre études dans nos universités partenaires + 1 semestre stage ou projet personnel)** : Vous n'avez pas besoin de refaire une lettre de motivation, nous avons déjà celle reçue lors de votre candidature pour partir en mobilité dans nos universités partenaires. Vous ne repassez pas non plus l'entretien de motivation.

3) Etude de votre projet en commission (voir calendrier ci-dessous)

4) Si votre projet est validé

Vous recevrez une notification sur votre adresse e-mail @ut-capitole.fr

Vous devrez nous retourner un « **contrat de Césure 2023** » rempli et signé.

C'est un document contractuel obligatoire qui vous engage avec UT1 et l'école. Vous devez nous informer de tout changement, par e-mail à adresser à Mme Geneviève Doumeng : genevieve.doumeng@ut-capitole.fr

Le contrat de césure est **à restituer avant le 16 juin 2023** dernier délai, via Moodle sur l'espace « césure stage et projet personnel » de Moodle. Il vous sera transmis après avis de la commission (voir calendrier ci-dessous). Au mois de Septembre, vous recevrez votre contrat signé par Mr le Président d'UT1, par notification « Moodle » ou par e-mail (adresse e-mail @ut-capitole.fr et/ou adresse e-mail personnelle).

5) Inscription administrative en césure via le site internet de UT1

Vous **devez** valider votre Licence 3 ou Master 1 pour partir en année de césure.

Si vous réussissez votre année, vous allez réaliser votre inscription administrative en juillet sur le site internet de UT1. En fonction de la réponse qui vous a été apportée via e-candidatures, vous aurez la possibilité de vous inscrire :

- Pour les étudiants de L3 :
 - « M1 éco césure », ou « M1 éco international césure »,
 - « M1 éco appliquée césure », ou « M1 éco appliquée international césure »,
 - « M1 éco stat césure », ou « M1 éco stat international césure »,

Aux candidats souhaitant réaliser une césure stage et/ou projet personnel et aux étudiants de la césure académique d'un semestre

- « M1 éco droit césure »
- Pour les étudiants de M1 :
 - « M2 _____ césure »,
 - Par exemple « M2 PPD césure » ou « M2 ECL césure » si vous êtes accepté dans ce M2 à la fin de cette année, pour un retour dans ce master 2 en 2024/25.
- En 2022, les étudiants se sont acquittés des frais d'inscriptions réduits (159€) ainsi que de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC, 92€), lors de l'inscription administrative en année de césure sur le site d'UT1.

6) Restitution de votre expérience : Témoignage écrit

- A la fin de votre année de césure, il est obligatoire de nous restituer par écrit le témoignage de votre expérience en français ou en anglais (voir contrat d'engagement). Durant votre césure nous vous transmettons les formulaires TSE pour témoigner de votre expérience.

Pour toutes autres questions n'hésitez pas à me contacter :

Geneviève Doumeng, Bureau T 31, genevieve.doumeng@ut-capitole.fr

Pour les conventions de stage :

Merci de prendre contact avec le service « TSE Careers » de l'école au bureau T 36-38 (careers@tse-fr.eu) et de consulter l'espace Moodle correspondant.

Si vous commencez votre stage durant l'année en cours (en août par exemple), vous pouvez faire une convention jusqu'à fin septembre et une autre de 6 mois maximum dans la même entreprise. Il s'agit de 2 conventions de stage sur 2 années universitaires différentes.

CALENDRIER DE LA CESURE STAGE / PROJET PERSONNEL

- **Etudiants de L3 et M1** : entretiens obligatoires, à fixer via un lien qui sera communiqué Mars
- Les entretiens avec **Mme Bottega** auront lieu **du 3 au 21 avril 2023**
lucie.bottega@ut-capitole.fr
- Les entretiens avec **Mme Alet** auront lieu **du 3 au 21 avril 2023**
elodie.alet@ut-capitole.fr
- Date limite de candidature (lettre de motivation - Moodle) : **le 9 MAI 2023**
- Commission de validation des projets : A partir du 23 mai 2023
- Information de la décision prise par la commission : **entre le 1^{er} et 5 juin 2023**
- Date limite de retour des contrats de césure 2023 : **le 16 juin 2023**